



Hulot s'en va ... mais que devient l'AFB ?



BIODIVERSITÉ. TOUS PARTANTS !

Qui va à la chasse ...

Les vacances de M. Hulot ont été bénéfiques puisqu'elles lui ont enfin ouvert les yeux sur l'inutilité de son action dans le gouvernement Macron-Philippe. Les ingérences du secrétaire d'Etat Sébastien Lecornu, se comportant comme le « sergent-chef » du ministère, et de Thierry Coste, lobbyiste de la chasse et des armes à feu, ont provoqué le déclic qui lui a rendu sa lucidité. Remercions notre ex-ministre sur ce point : enfin, on parle de la biodiversité dans tous les médias ! Voici une décision qui interpelle les Français sur la protection réelle de la Nature, plus efficacement que les clips commandités par le service communication de l'AFB...

S'il est le premier ministre de l'écologie à claquer la porte de la sorte, il faut savoir que son départ a été précédé par celui de Catherine Chabaud, ex-Déléguée à la Mer et au Littoral, qui a renoncé à ses fonctions en novembre 2017, écoeuvrée par l'indifférence du gouvernement à la préservation de l'environnement marin.

Cette démission retentissante marque peut-être une nouvelle étape pour la défense de l'Environnement : fini de croire qu'un gouvernement pourrait en faire une priorité ! L'environnement doit être défendu *malgré* les gouvernements, quelle que soit leur coloration politique, contre les lobbies court-termistes auquel ils sont soumis et contre le consensus *apparent* autour du mode de vie occidental hérité de l'après-guerre. Le temps n'est pas encore venu où nos décideurs politiques lanceront une vraie transition écologique. Ce combat doit être mené par tous les moyens, en portant une vision réaliste de l'écologie et de ses liens multiples avec la société.

Bilan de 15 mois de solitude

Malgré sa bonne volonté, notre ministre s'est montré hors-sol, refusant d'affronter la réalité vécue par les personnels relevant de son ministère. Parmi nombre d'exemples, il a fait défaut au rassemblement des agents de l'AFB à Lille en juin 2018 et au Comité Technique Ministériel de juillet. Restant sourd à tous les appels des organisations syndicales, Nicolas Hulot a toujours paru peu concerné par la détresse des agents de l'environnement.

De tous les ministères, le MTES est celui a rendu le plus de postes en 2017. Jusqu'à présent, l'AFB a été préservée de cette hémorragie et le restera jusqu'en 2019, si l'on en croit notre DG. Or une AFB à la hauteur des enjeux à défendre devrait être renforcée à court terme et passer de 1200 à 2000 agents. A l'inverse, les réductions de postes opérées dans d'autres établissements publics et dans les services déconcentrés sont un repli grave, qui contredit toute « reconquête » de la Biodiversité, de la Nature et des Paysages.

A l'AFB, il n'y a eu que très peu de créations de postes en 2017 et aucune en 2018, laissant de nombreux services à l'agonie et des Parcs naturels marins exsangues. Dans ces circonstances, il n'est pas étonnant que l'AFB, en un an et demi, n'ait rien accompli de plus que les établissements qui l'ont constituée pour freiner l'érosion de la biodiversité.

Force est de constater que les problèmes dont l'AFB souffre depuis sa création n'ont pas été réglés par M. Hulot, incapable de lever les restrictions budgétaires imposées par Bercy, sous commande gouvernementale (et européenne). Même le très consensuel Conseil d'Administration de l'AFB a fini par l'exprimer le 26 juin 2018, dans une motion constatant « *le besoin fort d'une mise en adéquation des moyens humains et financiers de l'Agence avec l'exercice effectif de ces missions élargies* » et demandant à « *doter l'Agence française pour la biodiversité de moyens supplémentaires, en cohérence avec les défis soulevés par l'adoption du plan interministériel pour la biodiversité #Biodiv 2020* ». Et ces problèmes risquent d'empirer, en fonction du prochain Ministre qui sera nommé. Ainsi, Nicolas Hulot laisse « *un grand vide qu'il n'a jamais su combler*¹ ».

Un avenir bien sombre

L'incertitude sur le périmètre même de l'AFB n'a jamais été aussi forte : le rapprochement avec l'ONCFS paraît imminent, mais faute d'annonce officielle, on se contente des interviews ambiguës de M. Lecornu (voir le Figaro du 28 août). Il est maintenant question d'une fusion dans un « *nouvel établissement* » », mais c'est le flou sur les modalités et les missions, hormis l'insistance sur la police de la chasse et la « *ruralité* ». La CGT-Environnement était favorable à ce que l'AFB intègre dès le départ l'ONCFS, ce à quoi les chasseurs ont opposé leur veto. Une fusion *a posteriori* pose de nombreux problèmes, comme nous le développons plus bas.

L'AFB est aujourd'hui handicapée par de nombreuses tares :

- absence d'objectifs précis, de cap reconnu et un fonctionnement au jour le jour. Le projet d'établissement se résume à parler et faire parler de la Biodiversité, mais l'AFB n'a toujours pas de contrat d'objectifs. En aura-t-elle un avant de disparaître « au profit » d'un énième établissement ?
- disparition de compétences sur des missions antérieures, absence d'action sur les missions nouvelles, tandis que les efforts sont concentrés sur la communication et les montages partenariaux ;
- création d'Agences Régionales de la Biodiversité à géométrie variable et sans cohérence nationale, qui risquent à terme de ponctionner en effectifs ou de remplacer les directions régionales et les antennes de façade maritime ;
- financement provenant maintenant à 100 % des Agences de l'eau, donc de la redevance sur l'eau, versée essentiellement par les ménages, au mépris du principe pollueur-payeur.

Le constat d'impuissance de Nicolas Hulot est partagé par de nombreux agents de l'AFB, qui se heurtent eux-aussi à leur niveau au poids écrasant des lobbies, en particulier celui de l'agriculture intensive². Le cas du programme Ecophyto piloté par l'AFB est révélateur : malgré les 40 millions d'euros distribués chaque année, l'utilisation des phytosanitaires continue à augmenter ces dernières années, ce que la Cour de Comptes n'a pas manqué de dénoncer.

¹ A ceux qui retrouveront l'auteur de cette formule, nous offrons un permis de chasse pour tout permis acheté !

² Intensive en pétrole et en matières toxiques et polluantes, pas en emplois décentement rémunérés

Et puisque la mode est aux fusions et aux compressions d'effectifs, pourquoi ne pas intégrer carrément le Ministère de l'Écologie à celui de l'Agriculture comme certains l'ont déjà demandé ? Cela ne ferait que traduire la soumission avérée de ce gouvernement, et de ses prédécesseurs, aux lobbies des aménageurs et de l'agrochimie.

Alors, faut-il y croire encore ?

Au-delà de l'AFB et du MTES, le fonctionnement de notre Présipauté révèle un problème de démocratie : après l'affaire Benalla, l'oreille attentive du Président pour un lobbyiste des fédérations de chasse, des porteurs d'armes (comité Guillaume Tell, la NRA française) et de dictateurs africains³. Cela démontre encore une fois le poids dans les décisions de l'Etat de lobbies très éloignés de l'intérêt général et d'une vision à long terme. L'AFB devra-t-elle aussi se payer les services d'un conseiller privé pour parvenir à des progrès tangibles en matière de biodiversité ?

Cela dit, il serait dommage de jeter avec l'eau du bain la totalité du Plan Biodiversité annoncé en grande pompe le 4 juillet 2017 : même très peu ambitieux car *low cost* par obligation, il contient quelques mesures judicieuses ou de bon sens. Sauf qu'aux yeux du gouvernement, le plan prioritaire est sans aucun doute Action Publique 2022, dont l'objectif est de se débarrasser de 120 000 fonctionnaires ou agents publics...

Compte-tenu des serrages de vis à venir à l'AFB (et dans ce qui lui succédera), nous dénoncerons et nous nous opposerons à tous les objectifs intenable que la sphère politique voudra lui assigner dans le contrat d'objectifs qui sera négocié avec le Ministère. Et si le DG de l'AFB ne parvient toujours pas à obtenir les postes et les crédits compatibles avec ses objectifs minimaux, sans doute se posera-t-il à lui, comme à son ancien Ministre, la question de son utilité à ce poste ?

Quant à la création d'un nouvel établissement incluant AFB et ONCFS, confirmée par notre DG le 28 août, il pose de sérieux problèmes :

- masquer la misère des services départementaux (SD) de l'AFB par effet d'addition est déjà inacceptable. Mais quand on voit M. Lecornu parler de 10 agents par département, ce qui semble l'objectif visé, tandis que l'addition des SD des deux établissements donnerait aujourd'hui un effectif moyen de 15-16 agents, on se demande d'où vient l'erreur... Suppressions et non remplacement de postes en vue !

- L'intention du ministère de réorienter les agents de l'ex-ONCFS vers des missions plus « nature » que « chasse » dans les SD fusionnés risque d'être annulée par les tractations entre M. Lecornu et la FNC, qui a probablement obtenu des garanties sur un niveau minimal de contrôle de la chasse.

- Les conditions d'une fusion acceptable ne sont pas réunies actuellement : déséquilibre des catégories B au bénéfice de l'ONCFS, qui va rendre explosive la désignation des chefs de SD, sans compter les nombreuses déclarations agressives de supériorité et de légitimité à occuper les postes de chef ; nombreux problèmes statutaires à résoudre au préalable.

- Les divergences culturelles entre les services de l'ONCFS et de l'AFB, particulièrement sur la place de la police de l'Environnement et la façon de la mener, aggraveront les conflits interpersonnels et inter-établissements déjà palpables. On peut vraiment craindre une explosion du mal-être au travail.

Nous n'ignorons pas les obstacles politiques, structurels et sociétaux qui entravent l'action de l'AFB et plus largement, la préservation véritable des milieux et des communautés vivantes. Mais nous, nous ne baisserons pas les bras. Nous ne cesserons pas de lutter pour défendre les agents et leurs missions.

Dans tous les cas, la CGT-Environnement maintiendra la pression sur le ministère et la direction de l'AFB pour obtenir des moyens humains suffisants et des conditions de travail décentes, à la hauteur des enjeux environnementaux dont ses agents sont chargés.

Cela fait beaucoup de vents contraires ! Bonne rentrée à tous quand même...

Contacts : Vincent Vauclin (06 80 32 96 91), Sylvain Michel (06 45 69 96 25)

³ Thierry Coste a conseillé Idriss Déby, le dictateur du Tchad, arrivé au pouvoir en 1990 avec l'appui de la Françafrique.